



*Bulletin  
Municipal  
2022*



*Lay*



# Sommaire

<i>Mot du Maire</i> .....	<i>page 1</i>
<i>Compte administratif 2020</i> .....	<i>page 4</i>
<i>Personnel communal</i> .....	<i>page 5</i>
<i>École</i> .....	<i>page 6</i>
<i>Conseil Municipal des Enfants</i> .....	<i>page 7</i>
<i>Voirie</i> .....	<i>page 8-9</i>
<i>Travaux dans le village</i> .....	<i>page 10-11</i>
<i>Projet Préau et cantine</i> .....	<i>page 12-13</i>
<i>Les actions du CCAS</i> .....	<i>page 14</i>
<i>Croix Rouge</i> .....	<i>page 15</i>
<i>Troupe théâtre</i> .....	<i>page 15</i>
<i>Espace composteurs</i> .....	<i>page 16</i>
<i>Vie pratique</i> .....	<i>page 17</i>
<i>Site web</i> .....	<i>page 18</i>
<i>France Services</i> .....	<i>page 19</i>
<i>Etat civil</i> .....	<i>page 20</i>
<i>Infos mairie</i> .....	<i>page 21</i>

# Mat du Maire

Chères Villageoises, Chers Villageois

Comme c'est la tradition à l'aube de la nouvelle année, je vous présente à chacun d'entre vous, et au nom de l'équipe municipale et des employés communaux, tous mes vœux de prospérité, bonheur et avant tout de santé.

Après une année 2020 très impactée par la crise sanitaire, c'est en 2021 que le Conseil Municipal a trouvé son équilibre et s'est investi complètement dans sa mission.

De nombreux travaux se sont succédés durant cette année et vous sont présentés dans ce bulletin.

Le plus important est bien sûr les travaux dits de la "Maison Jacquetton".

Le chantier doit être terminé fin du 1er semestre avec une mise en service du restaurant scolaire à la rentrée 2022.

Cette réalisation apportera un confort de travail à nos salariés et un réel bien-être pour les enfants (liaison directe école-cantine).

Sachez que notre école accueille pas moins de 100 élèves et entre 40 et 50 élèves restent pour les repas.

La Maison d'Assistantes Maternelles sera louée à 3 professionnelles de la petite enfance qui ont hâte de prendre possession des lieux.

Les trois logements d'une superficie de 81m<sup>2</sup>, 66m<sup>2</sup> et 47m<sup>2</sup>, viendront enrichir l'offre locative de notre centre-bourg.

L'appartement du rez-de-chaussée pourra accueillir une personne en perte d'autonomie ou à mobilité réduite.

Tous ces travaux ont un objectif commun: rendre attractif et vivant notre village. C'est un gage de pérennité pour notre école et nos commerces.

Nous souhaitons une pleine réussite à nos boulangers dans leur nouveau local.

Merci à eux d'être fidèles à notre village.

Véronique et Fabrice nos boulangers, Madleen et Guillaume nos bouchers-charcutiers, Raphaëlle notre coiffeuse, Claire et Olivier de la Grange à Liens pour l'organisation de soirées à thème et les bénévoles du bar qui entretiennent un lieu de convivialité, ainsi que toutes les associations du village qui participent pleinement à la richesse de notre commune. Bon nombre de communes rurales n'ont pas la chance d'avoir ce dynamisme.

C'est à nous tous de faire en sorte de fréquenter ces commerces .

D'avance merci pour eux.

La municipalité a décidé de renouveler les décorations pour les fêtes de fin d'année. L'objectif est de prévoir une enveloppe budgétaire chaque année du mandat pour donner à notre village des airs de fête.

L'année 2021 a vu l'élection du Conseil Municipal des Enfants sous la houlette des équipes enseignantes et de Leitia, 1ère adjointe, accompagnée par Carole, Myriam et Paula, conseillères municipales. C'est une belle aventure qui a débuté pour les 7 élus par la participation à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Notre école, toujours aussi dynamique, a été équipée d'outils informatiques performants, très appréciés des équipes enseignantes.

Concernant l'Ehpad de LAY, celle-ci s'est rapprochée d'OVE Pleinior, association déjà présente dans le handicap, mais qui désire s'investir dans les maisons de retraite.

Un projet de restructuration important devra voir le jour dans les années à venir. C'est un gage de pérennisation de cet établissement, 1er employeur de la commune.

Je veux profiter de cette parution pour remercier tout le personnel communal. Toute l'équipe est au diapason pour servir notre collectivité.

Suite au récent épisode de neige, nos agents ont arpenté les rues du village dès 5h du matin et tout le personnel communal était à son poste, malgré des conditions de circulation difficile.

Nous avons eu une immense tristesse lors du décès de Dominique POULARD, employé à la commune depuis 37 ans (cf *article page 18*). Le dépôt d'une plaque sur sa tombe s'est déroulé le 27 novembre en présence de sa famille et de l'équipe municipale.

Afin de satisfaire aux exigences administratives liées à la fonction de secrétaire de mairie, Noémie BUCCO, titulaire du grade nécessaire, rejoint la commune en janvier 2022, en collaboration avec Charlène PURAVET qui interviendra sur les temps périscolaires (gestion cantine, études surveillées, etc.).

Sophia CARAYRE nous quitte et rejoint la Communauté de Commune au sein de la Maison France Services à Saint-Symphorien-de-Lay. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ce nouveau travail.

Je remercie sincèrement et chaleureusement Sophia pour tout le travail accompli et pour son investissement sans faille pour notre village. C'est d'ailleurs elle qui a contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Bravo à elle.

# Maire (suite)

Je remercie également les adjoints et les conseillers municipaux pour leurs contributions respectives à l'essor de notre bourgade.

Pour 2022 , en projet :

- la construction d'un préau au jardin public ainsi que de nouvelles toilettes publiques,
- la fin des travaux de la "Maison Jacquetton",
- la sécurisation de la rue de la Chapelle et de la rue de la Forest,
- la rénovation de la 2ème partie du chemin de Ronde,
- la fin des travaux de réfection des jeux de boules et du parking de la Forest,
- et puis sûrement plein d'autres projets émanant des conseils municipaux enfants ou adultes.

Pour terminer mes propos, je voudrais évidemment souligner la vitalité de notre village et remercier tous les acteurs qui participent à son rayonnement : agriculteurs, commerçants, artisans, associations et bien sûr , vous tous, habitantes et habitants.

Bienvenue aux nouvelles familles qui rejoignent notre village ; et elles sont nombreuses !

Soyez certains que je mets tout mon engagement et toute mon énergie à servir cette si belle commune.

L'équipe municipale et le personnel communal sont toujours à mes côtés, dans les moments de doute comme dans les moments propices à la réalisation des projets.

LAY est un village attrayant, vivant, dynamique et c'est tous ensemble que nous perpétuerons ce Bien Vivre en LAY.

Espérons que le futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) nous permettra de continuer notre essor, sans excès, mais avec volonté.

Suite aux restrictions sanitaires, nous avons décidé de reporter la cérémonie des voeux prévue le vendredi 14 janvier. Celles-ci ne nous permettaient pas de vous offrir le verre de l'amitié, moment de convivialité apprécié de tous.

Ce sera peut-être les voeux de la Chandeleur, de Pâques, etc. ; mais nous nous réunirons dès que la situation sanitaire le permettra.

Bonne Année 2022 !

Jean-Marc GIRAUD,  
Maire



# Compte administratif 2020

## Quelques chiffres !!!

Le bilan financier 2020 de la Commune présente un résultat très satisfaisant avec un excédent de 172 737, 67 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 86 086,98 € pour la section d'investissement, signes d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.

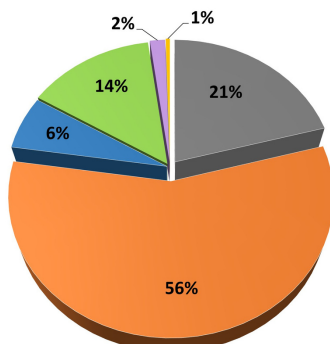
Ces excédents seront utilisés aux futurs investissements, notamment pour la construction d'une nouvelle cantine et la réhabilitation de 3 logements et une maison d'assistantes maternelles situés dans la Grand Rue.

## Pour info...

Pour l'année 2021, le budget général de la commune s'équilibre à :

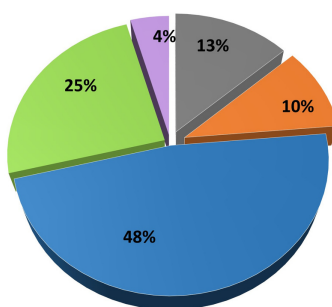
- 523 350 € en fonctionnement,
- 1 314 006,65 € en investissement.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 428 0416, 43 €



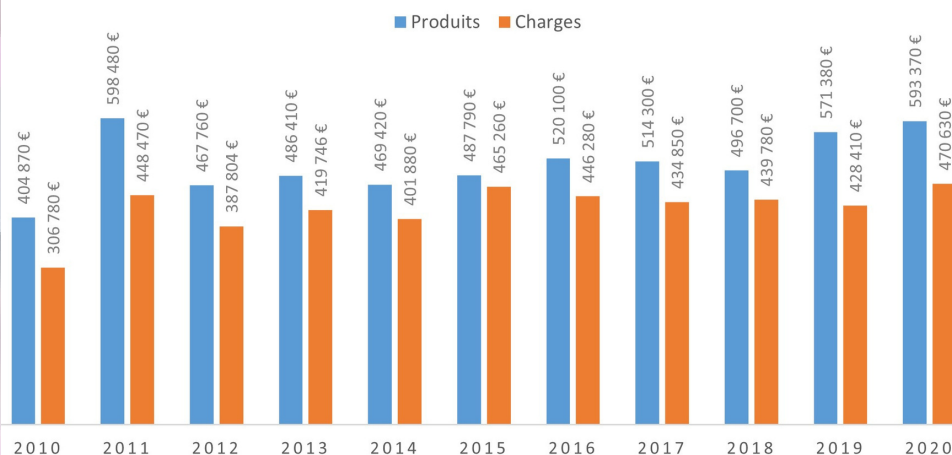
■ Chap 011 - Charges de gestion courante	98 169,70 €
■ Chap 012 - Charges de personnels	265 668,34 €
■ Chap 014 - Atténuations de charges	29 654,00 €
■ Chap 065 - Autres Charges de gestion courante	66 823,45 €
■ Chap 066 - Charges financières	8 036,41 €
■ Chap 042 - Opération d'ordre entre sections	2286,27 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 571 386, 64 €



■ Chap 013 - Atténuation de charges	79 708,05 €
■ Chap 070 - Produits de service	60 248,38 €
■ Chap 073 - Impôts et taxes	281 914,89 €
■ Chap 074 - Dotations et participations	145 313,87 €
■ Chap 075 - Autres produits de gestion courante	26 190,45 €

### PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2010





# Personnel communal

Ces têtes vous disent-elles quelque chose?



**Jérôme LIANGE**

**Joël MAERO**

**Charlène PURAVET**

Services techniques

Secrétaire de mairie  
Responsable du périscolaire



**Jocelyne GASON**

**Florence NOVAT**

**Adeline BORDEREAU**

Aide maternelle  
Service cantine  
Entretien des locaux

Service cantine  
Entretien des locaux

Aide pour les CP  
Service cantine  
Garderie



**Sophia CARAYRE**

**Jade CAPITAINE**

**Isabelle DARMET**

Agent de mairie  
Service cantine

Service Civique

Entretien des locaux

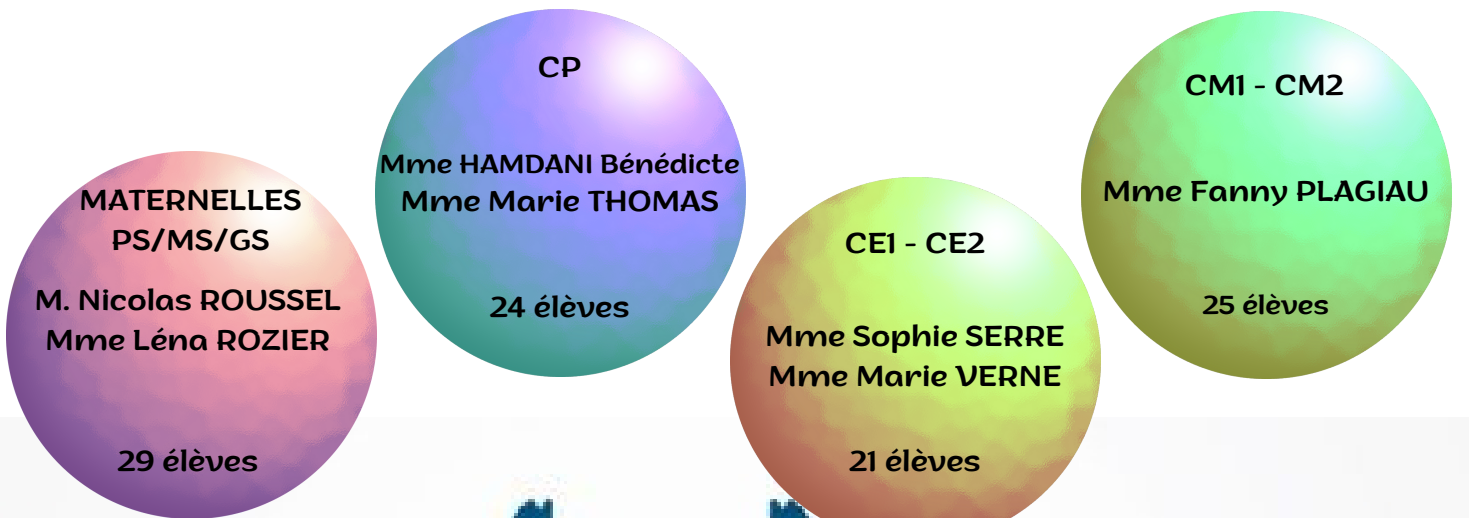


# École



Cette année, l'école de LAY compte 99 élèves répartis en 4 classes. Depuis cette rentrée, Bénédicte HAMDANI a pris le poste de direction (succédant à Isabelle ROUSSON).

**Cela fait 23 ans que Bénédicte enseigne à Lay.**







# Conseil Municipal des Enfants

**La municipalité en collaboration avec les enseignants de l'école ont décidé de mettre en place cette année un Conseil Municipal des Enfants (CME).**

Après deux semaines de campagne électorale, le vendredi 8 octobre, les élections ont eu lieu durant lesquelles se sont affrontés 11 candidats pour 7 places.

Tous les élèves de CE et CM se sont rendus aux urnes installées en mairie, munis de leur carte d'électeur afin de voter pour leurs représentants. Ils ont aussi participer au dépouillement et ont pu apprécier tout le déroulement des élections.



Le vendredi 22 octobre a eu lieu l'installation du CME en présence de leurs parents. Chaque jeune élu s'est vu remettre une écharpe tricolore.

La création de ce conseil a pour objectif d'initier les enfants à la vie communale en devenant acteur à part entière, en leur permettant d'apprendre la citoyenneté, en favorisant l'échange entre les enfants, en développant les liens intergénérationnels.

Les enfants élus, pour une durée de deux ans, seront porteurs de projets pour les enfants du village.

Ce CME sera encadré par :

- Monsieur le Maire,
- Leitia Bernicat, adjointe,
- Myriam Cortey, Carole Iafrate et Paula Rodrigues, élues.

Il a été décidé que ce CME se réunirait une fois par mois, le troisième vendredi du mois si possible.



1er rang, en bas:  
Mya, Soan et Lino

2ème rang:  
Léana, Lily, Orlane et Marie





Lavoir

Comme les années précédentes, nous avons apprécié le travail effectué par nos agents communaux Jérôme et Joël : propreté du village, fleurissement, entretien de la station d'épuration et des chemins ruraux.

De nombreux travaux sont aussi réalisés.

Rénovation du lavoir.

Rénovation du puits place des Halles.



Puits

Lors de la remise en état du parafoudre de la chapelle, ils ont réalisé tout le terrassement lié à l'enfouissement de la prise de terre ainsi que le démontage et la mise en place de la rampe pour personnes à mobilité réduite.

D'autres projets plus importants comme l'assainissement du terrain de la Forest avec la réalisation du drainage.

Ils ont participé à la préparation du chantier de la Grand'rue en arrachant toute végétation abondante et ont évacué de nombreux mètres cubes de terre végétale.



Fleurissement



Ramassage des feuilles



Station d'épuration



Arbre de l'école

# Voirie

Lors de la démolition des maisons vers l'église, leur présence a permis de gérer tous les aléas liés au chantier.

Au printemps, il a fallu faire face dans l'urgence à un problème inattendu : une partie du mur du cimetière risquait de s'écrouler. Rapidement, des travaux de consolidation ont été exécutés.

Les employés communaux ont passé beaucoup de temps sur ce site :

- remise en état des clôtures,
- semis d'une nouvelle prairie sur une parcelle détériorée suite au passage d'engins,
- finition des talus,

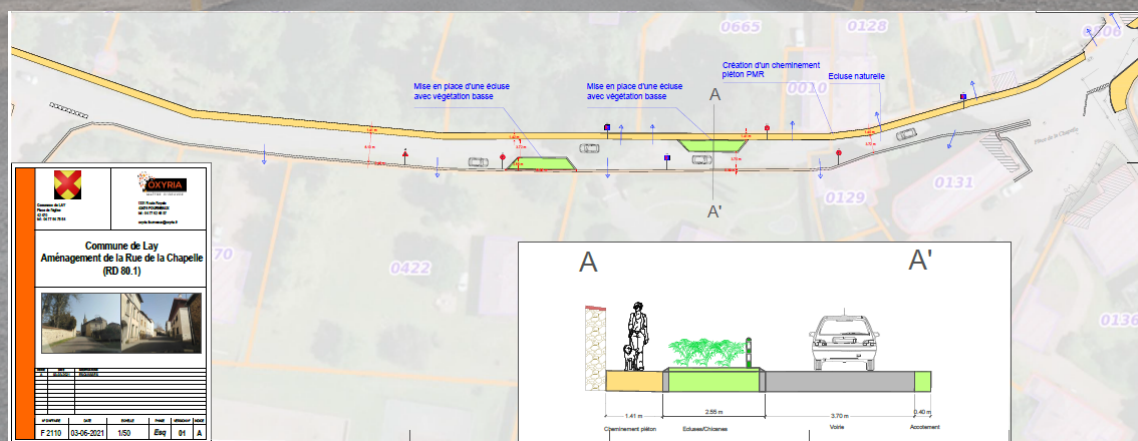
enlèvement des arbres et leurs branches après élagage ;

Tout cela dans un bref délai.

Beaucoup de ces travaux ont été réalisables grâce à l'achat d'une mini-pelle en décembre 2020

## FUTURS TRAVAUX DE VOIRIE

### Aménagement de la Rue de la Forest



### Projet de sécurisation de la rue de la Chapelle



# Travaux



**Réfection du mur de la  
maison Tassand**



**Travaux  
sur le réseau  
Chemin  
de Ronde**



# *dans le village*



**Réfection du mur  
du cimetière**



**Lampadaires  
Parafoudre  
Illuminations**

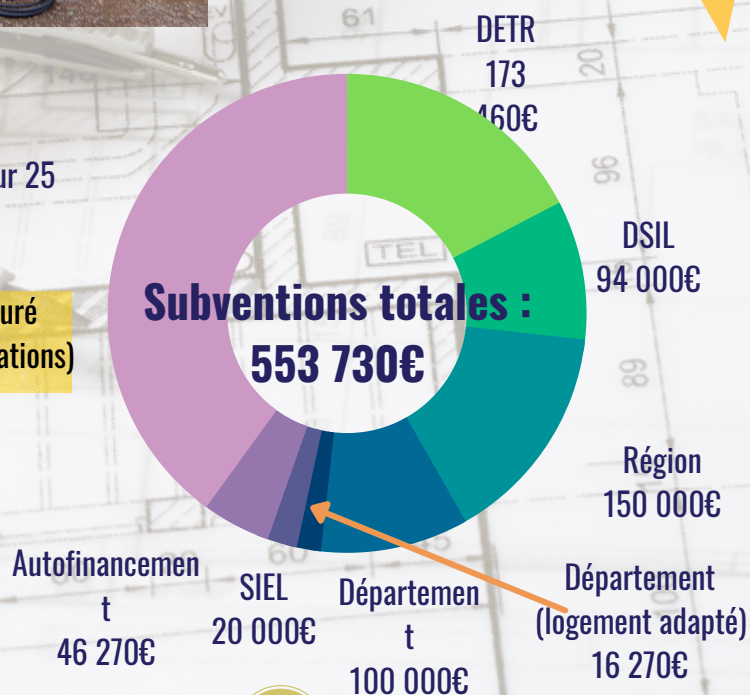
# Quand des projets touchent à leur fin ...

## Le Restaurant scolaire, les logements, la MAM



**Dépenses totales du  
projet Jacquetton :  
1 000 000€ TTC**

Emprunt à 0,95% sur 25  
ans  
400 000€  
(Remboursement assuré  
par les loyers des 4 locations)



*... ce sont d'autres qui voient le jour*

## Le Préau



Déjà envoyé de longue date, le projet de préau au jardin public devrait se réaliser au cours de l'année 2022.



Ce préau apportera un confort aux parents d'élèves qui viennent chercher leurs enfants mais aussi un espace abrité pour les manifestations organisées par les associations du village.



Certes moins imposant, cet espace rappellera les halles qui furent détruites dans les années 1870.

La construction de toilettes "dignes de ce nom" nous paraît indispensable et jouxtera le préau.

# Les actions du CCAS



Suite aux recommandations du gouvernement, le CCAS a pris la décision de reporter le repas prévu le 11 décembre.

Dés que la situation sanitaire s'améliorera, nous fixerons une nouvelle date afin que nous puissions nous retrouver pour partager ce moment de convivialité si attendu par nos aînés.



Des colis ont été confectionnés et distribués par le CCAS pour les anciens ne pouvant ou ne voulant pas participer au repas.

Quarante-six colis gourmands, garnis de produits locaux et de douceurs, ont été distribués à domicile et onze en maison de retraite.



HAPPY  
New Year





Depuis février 2021, la Croix-Rouge s'est installée sur Lay, au local des associations, à la Forest, mis à disposition gracieusement par la commune. En effet, les habitants de 14 communes alentours, ont pu bénéficier de ce nouveau service. La Croix-Rouge a ainsi assuré la distribution de colis alimentaires et sanitaires un mercredi sur deux, grâce à l'aide précieuse de ses bénévoles.

Ce point de distribution a été un véritable soutien pour les plus démunis, leur apportant aussi écoute, aides vestimentaires, médicales et sociales.

Vous souhaitez plus de renseignements ou devenir bénévole ? M. Jean-Michel Ducreux, responsable local, se fera un plaisir de vous répondre.

**Contact : 06.37.73.71.71.**



## Troupe Théâtre

La Compagnie de l'Imaginaire a créé une troupe de théâtre pour les enfants du CE1 au CM2.

Pour cette première année, la troupe se compose de 7 enfants : Malicia, Mahel, Eliot, Zoé, Méline, Tom et Orlande (absente sur la photo).

Encadrés par Anne Juliette et Eric.

Sur la photo, ils sont tous fiers de présenter leur toute première pièce à apprendre.



**À VOS AGENDAS : nous préparons un spectacle qui sera joué le 11 juin 2022.**

Merci à la mairie de Lay qui nous prête le local des jeunes pour nos répétitions du mercredi après-midi. Nous recherchons des bénévoles pour nous aider que ce soit pour la troupe adultes ou enfants : souffleur, son, lumière, décors, costumes, ...

L'année prochaine, nous pensons également créer une troupe pour les adolescents. Si vos enfants sont intéressés, vous pouvez contacter :

**Anne Juliette DADOLLE au 06.35.45.69.38**

ou

**Eric BUNOUST au 06.20.98.26.55**

15

La troupe adultes rejouera la pièce 'Picrate les thermes' en début d'année 2022 à la Salle des fêtes de Lay (dates à confirmer). Petite nouveauté, cette année, nous jouerons une de nos représentations au profit du Sou des écoles.

# Espace de Compostage

## Le compostage, quésaco?

Les déchets de cuisine et les déchets de jardin sont composés de matière organique biodégradable. Dans la nature, la matière organique, d'origine végétale ou animale, se dégrade naturellement pour permettre aux plantes de grandir.

Dans le composteur ou dans le centre de compostage, c'est le même principe. Les déchets se décomposent, en présence de l'oxygène et de l'eau, grâce à des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, cloportes et autres insectes) pour se transformer en compost.

## Quels déchets composter ?

Dans la cuisine : épluchures, légumes et fruits abîmés (crus ou cuits), coquilles d'œuf ou d'huître broyées en poudre, thé, marc de café. Et en petite quantité : restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz, purée...) sans sauce, pain sec bien émietté.

Dans le jardin : mauvaises herbes sans graines, petites branches, brindilles, paille, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, litières de rongeurs herbivores (lapin, hamster). Et en petite quantité : tontes de gazon, tailles de haie.

Autres déchets : sachets de thé, filtres à café, serviettes en papier, essuie-tout.



**ATTENTION !!! Les restes de viande, de poisson ou de crustacés, les produits laitiers, les litières d'animaux carnivores et excréments, les graisses, les sciures et copeaux, le vieux terreau, l'ail et les oignons ne se compostent pas!**



Le conseil municipal a décidé de faire installer un site de compostage au jardin médiéval, avec l'aide de Jean-Baptiste Ponceblanc, responsable du service déchets à la CoPLER.

Les composteurs sont ouverts à tous les habitants de Lay. Des seaux sont disponibles à la mairie pour transporter vos déchets jusqu'au site.

Si vous désirez vous équiper de composteurs chez vous, vous pouvez contacter le service déchets de la CoPLER  
**au 04 26 24 10 04 ou à [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr).**

La moitié du coût est pris en charge par le service.

Trois modèles de composteurs vous sont proposés :

- Un modèle 300 litres en plastique 100% recyclé à 15€ (déduction faite),
- Un modèle 400 litres en bois à 25€,
- Un modèle 600 litres en bois à 35€.

Les composteurs sont à disposition au siège de la CoPLER et récupérables les matins du lundi au vendredi ou sur rendez-vous les après-midi.



## Déchèterie de Croizet-sur-Gand

- Du mardi au vendredi  
de 19h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le samedi  
de 9h à 17h30

**Contact : 04 77 63 21 13**

## Déchèterie de Régnv

- Du mardi au vendredi  
de 19h à 12h30
- Le samedi  
de 9h à 17h30

**Contact : 04 77 63 06 68**

## OBJETS ENCOMBRANTS

Si vous avez des objets dont vous souhaitez vous débarrasser, mais qu'il vous est impossible de les transporter à l'une des déchèteries citées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec la mairie. Un article paraîtra dans le journal afin de communiquer la date de ramassage. Ce ramassage sera effectué par les agents communaux.

## POUR BIEN VIVRE EN LAY

- Ne pas allumer de feux végétaux ou autres matériaux
- Respecter le voisinage en adoptant un comportement responsable
- Ramasser les déjections de vos animaux lorsque vous les promenez
- Respecter les équipements collectifs
- Stationner correctement vos véhicules sur les emplacements prévus à cet effet
- Faire attention aux vitesses excessives dans le village.



## URBANISME

Vous avez un projet de construction, de rénovation, de travaux divers ? Toutes les infos et les cerfas sont disponibles sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) Le service ADS de la CoPLER vous conseille et vous accueille sur rendez-vous les mercredis et les jeudis de 9h à 12h

**Contact : 04 77 62 77 62**  
**[ads@copler.fr](mailto:ads@copler.fr)**

# Site Web



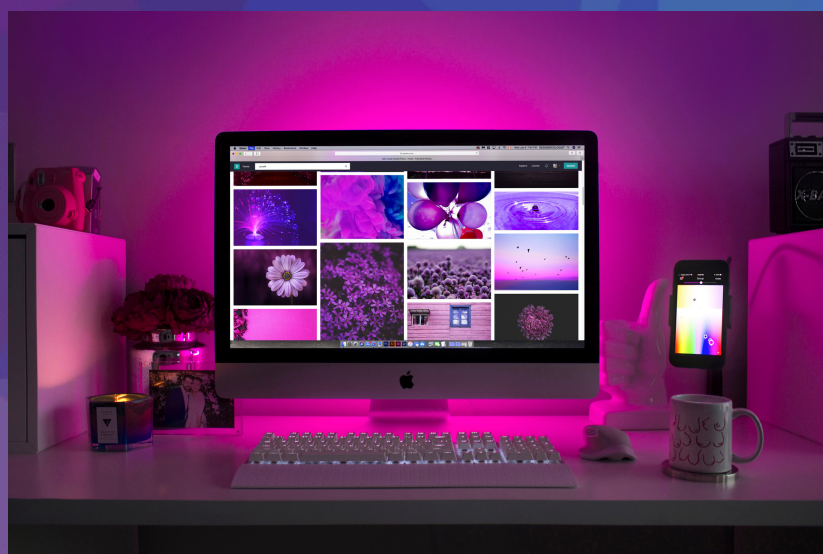
Voilà déjà presque un an que le projet de création d'un site internet pour la commune est lancé.

Commencé par la personne employée service civique, c'est ensuite la commission numérique qui a repris courageusement la relève. Eh oui! Du courage, il lui en aura fallu car Lay est un village attractif, touristique et qui regorge d'histoires en tout genre. Et toutes ces informations ont demandé du temps à être rassemblées, triées puis diffusées.

Depuis le 6 novembre 2021, vous pouvez surfer sur notre site et partir à la (re)découverte de Lay. Tout est fait pour faire passer un agréable voyage ! Vous trouverez des informations sur:

- la vie municipale,
- la vie pratique,
- la vie scolaire,
- la vie économique,
- la vie associative,
- le tourisme à Lay et aux alentours.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions afin de le rendre plus vivant encore !



[www.villagedelay.fr](http://www.villagedelay.fr)



**Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?**

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !  
À moins de 30 minutes de chez vous, au siège de la COPLER, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

**Des difficultés pour accéder aux services numériques ?**

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services et le conseiller numérique vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, la structure France services de la COPLER vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

**Les agents de votre France services vous accompagnent le :**

Lundi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 19H  
Mardi Mercredi Jeudi de 9H à 12H30  
Vendredi de 9H à 13H30  
1er samedi du mois de 9H à 12H30

Vous pouvez également prendre rendez-vous  
au 04.77.62.77.77 ou  
par mail : france-services@copler.fr

**BESOIN D'ÊTRE GUIDER ET DEVENIR AUTONOME SUR INTERNET ?**

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de notre conseiller numérique  
au : 06 03 22 04 54 ou  
à : conseiller-numérique@copler.fr

# Etat civil



## Ils sont nés en 2021 :

Samuel ANTOINE, le 10 mars  
Enola PATUREL, le 20 avril  
Léonie PATUREL, le 20 avril  
Maeve BISSARDON, le 2 juillet  
Maëlyo DURANTIN, le 15 août  
Alba LABROSSE, le 19 août  
Maël CHARREYRON, le 29 septembre

## Ils se sont nous dit oui en 2021 :

Loïc MARY et Zita DE COUËSPEL, le 10 juillet



## Ils nous ont quittés en 2021 :

Marcel GASCHEREAU, le 21 février  
René LEGROS, le 31 mars  
Paulette CHAPON, le 28 mai  
Marie GIRAUD, le 3 août  
Joannes CHEVRON, le 6 octobre  
Louis DÉPIERRE, le 10 novembre  
Marie-Thérèse DÉPIERRE, le 12 décembre

### **Dominique s'en est allé sans dire mot....**

Dominique est rentré à la commune de LAY le 21 mars 1984.

37 ans de services rendus à la commune.

Il a vu sa commune se transformer, s'agrandir avec de plus en plus de travail d'entretien.

Dominique connaissait maintes et maintes choses sur la commune: l'emplacement de tel ou tel tuyau, de telle ou telle tombe au cimetière, etc.

Dominique accomplissait ses tâches toujours soucieux de rendre service aux habitants de LAY.

En période hivernale, nul besoin de l'appeler pour venir dégager ou saler le bourg ; il était sur place dès l'aube.

**Dominique était un homme droit, honnête, généreux, travailleur et dévoué.**

**Merci à toi Dominique. Pour ce que tu as été. Pour ce que tu as apporté à ta commune de coeur.**



# Infos mairie

## La mairie vous accueille

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h

Le mardi et le vendredi de 14h à 16h

Le samedi de 9h30 à 12h30

Pour nous contacter

04 77 64 78 64

mairie.lay@copler.fr

## Permanence des élus

M. Jean-Marc GIRAUD, Maire

Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et sur rendez-vous

Mme BERNICAT Leitia, 1ère adjointe

Les vendredis de 14h à 15h30

M. GUILLON Jean-Christophe, 2ème adjoint,

Les samedis de 10h à 12h

M. SALAZARD Pierre, 3ème adjoint,

Les mardis de 10h à 12h.

L'agence postale vous permet d'affranchir votre courrier, d'envoyer des colis, de venir récupérer des plis recommandés, de retirer des espèces, d'acheter des offres mobiles, etc.

### Horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30

Le samedi de 9h30 à 12h30



# *Clin d'œil*



*Je vous  
souhaite  
le meilleur ...*

*Myra*

